

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1833

présenté par  
M. Turquois

-----

### ARTICLE 5 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.